



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-LIMOILOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la deuxième réunion du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 14 avril 2010 à 19 h 30 au Centre Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon, salle 258.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M.	Érick Rivard	Président
M.	Jean-François Darche	Vice-président
M.	Michel Filteau	trésorier
M.	Frédéric Mazon	Secrétaire
M ^{me}	Geneviève Dubé	Administratrice
M ^{me}	Sophie Duchaine	Administratrice
M ^{me}	Édith Gobeil	Administratrice
M ^{me}	Catherine Poulin	Administratrice
M.	Yves Turcotte	Administrateur

IL Y A QUORUM.

Membre sans droit de vote

M ^{me}	Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Sylvain-Lelièvre
-----------------	-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me}	Chantal Gilbert	Conseillère municipale du district du Faubourg
-----------------	-----------------	--

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M.	Denis Bergeron	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Nicole Blouin	Citoyenne

Outre les personnes mentionnées, cinq (5) personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

01. Lecture et adoption de l'ordre du jour
02. Nomination des nouveaux dirigeants
03. Inscription au Registraire des entreprises du Québec
04. Levée de l'assemblée du 8 juin 2009 et adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril et 11 mai 2009 et prise d'acte du compte-rendu de la rencontre du 14 septembre 2009
05. Dossier environnement/incinérateur
06. Période de questions et commentaires des citoyens et citoyennes
07. Période d'information des membres du conseil municipal
08. Plan d'action du conseil de quartier : adoption
09. Nominations des membres du conseil à divers comités
10. Correspondance
11. Divers
12. Levée de la réunion

10-02-01 LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

M. Denis Bergeron constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la réunion et à la lecture de l'ordre du jour.

Des ajouts sont faits au point Divers :

1. Grand bazar des ruelles;
2. L'Autre Caserne;
3. Plan de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Darche, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Édith Gobeil, IL EST RÉSOLU D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié. Adopté.

10-02-02 NOMINATION DES NOUVEAUX DIRIGEANTS

M. Denis Bergeron mentionne que le conseil de quartier doit procéder à la nomination des dirigeants (président, secrétaire, trésorier). Il indique que le conseil de quartier peut aussi se nommer un vice-président. Pour ce faire, les membres du conseil doivent nommer un président d'élection.

Comme suite à ces informations et *SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, les membres du conseil de quartier nomment M. Denis Bergeron à titre de président d'élection.*

Après l'explication des rôles de chacun des postes ouverts, les membres sont prêts à nommer les nouveaux dirigeants.

Comme présidente ou président, les nominations sont :

M^{me} Geneviève Dubé propose M. Érick Rivard.

Aux termes de la période de mise en nomination, M. Rivard accepte le poste de président du conseil de quartier.

Comme secrétaire, les nominations sont :

M. Frédéric Mazon se propose.

Aux termes de la période de mise en nomination, M. Mazon accepte le poste de secrétaire du conseil de quartier.

Comme trésorière ou trésorier, les nominations sont :

M. Michel Filteau propose M. Jean-François Darche;

M. Jean-François Darche propose M. Michel Filteau.

Aux termes de la période de mise en nomination, M. Darche refuse le poste de trésorier du conseil de quartier alors que M. Filteau accepte le poste.

Comme vice-présidente ou vice-président :

M. Érick Rivard propose M. Jean-François Darche.

Aux termes de la période de mise en nomination, M. Darche accepte le poste de vice-président du conseil de quartier.

RÉSOLUTION 10-CA-01

concernant la nomination des nouveaux dirigeants du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

SUR PROPOSITION DE M^{me} Geneviève Dubé DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Caroline Poulin, IL EST RÉSOLU de désigner messieurs Érick Rivard à titre de président, Jean-François Darche à titre de vice-président, Frédéric Mazon à titre de secrétaire et Michel Filteau à titre de trésorier du conseil de quartier du Vieux-Limoilou.

Messieurs Érick Rivard, Michel Filteau et Frédéric Mazon seront signataires des effets bancaires du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10-02-03 INSCRIPTION AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC

N'ayant pas payé en 2009 les frais encourus par l'inscription du conseil de quartier au Registraire des entreprises par cause de manque de quorum lors de ses rencontres et qu'étant donné que celui-ci a maintenant le quorum, il doit défrayer les coûts. Pour 2009, le coût est de 64 \$ au lieu de 32 \$ initialement prévu, ce montant comprend la pénalité.

RÉSOLUTION 10-CA-02

concernant le paiement des frais annuels au Registraire des entreprises du Québec

CONSIDÉRANT que des frais de 64 \$ sont exigés lors du dépôt de la déclaration de personne morale au Registraire des entreprises du Québec, incluant les frais de pénalité pour 2009;

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Darche DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Geneviève Dubé, IL EST RÉSOLU d'effectuer le paiement au montant de 64 \$ exigé par le Registraire des entreprises du Québec pour la déclaration annuelle du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou et d'émettre un chèque du même montant à l'ordre du Ministère du Revenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10-02-04 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DU 8 JUIN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES RÉUNIONS DU 22 AVRIL ET 11 MAI 2009 ET PRISE D'ACTE DU COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 14 SEPTEMBRE 2009

Avant d'approuver les procès-verbaux et de prendre acte des comptes rendus, le conseil doit procéder à la fermeture de l'assemblée de la rencontre du 8 juin 2009. L'ajournement de cette rencontre a été causé par la situation de la desserte d'autobus dans le sud du quartier vers les sites d'événements. M. Armand Paré avait déposé un projet au RTC. Pour l'essentiel du projet, voir les détails dans le procès-verbal du 8 juin.

Rencontre du 8 juin 2009

L'ordre du jour étant épuisé, *SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉE PAR M. Jean-François Darche, IL EST RÉSOLU DE lever la rencontre à du 8 juin le 14 avril 2010 à 19 h 50.*

Les membres du conseil procèdent à l'adoption et aux prises d'acte des différents documents.

Procès-verbal du 22 avril 2009

Quelques corrections de types « coquilles » sont effectuées.

SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉ PAR M. Jean-François Darche, IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du 22 avril 2009. Adopté.

Procès-verbal du 11 mai 2010

Quelques corrections de types « coquilles » sont effectuées.

SUR PROPOSITION DE M. Michel Filteau DUMENT APPUYÉ PAR M. Érick Rivard, IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le procès-verbal de la réunion du 11 mai 2010. Adopté.

Prise d'acte du compte-rendu de la rencontre du 14 septembre 2009

Les membres du conseil prennent acte du compte-rendu de la rencontre du 14 septembre 2009.

10-02-05 DOSSIER ENVIRONNEMENT/INCINÉRATEUR

M^{me} Nicole Blouin mentionne que la dernière rencontre du comité s'est déroulée en décembre dernier et que la prochaine est prévue le 21 avril prochain.

Elle mentionne que dans un article de journal; paru le 22 mars dernier, on y mentionnait que ce sont les citoyens de Québec qui consomme le plus de litres d'eau par personne. Elle dépose un document qui indique que l'incinérateur est un équipement qui utilise beaucoup d'eau de l'aqueduc. Elle dénonce le fait que la consommation d'eau des grands équipements du milieu soit intégrée dans la consommation des citoyens de Québec.

Elle précise qu'il serait intéressant de faire une rencontre avec les membres du conseil de quartier de Maizerets afin d'échanger sur les problématiques qui touchent les deux quartiers.

M. Rivard mentionne qu'il faudra qu'un jour le conseil de quartier prenne position tout comme l'a fait le conseil de quartier de Maizerets.

M. Jean-François Darche propose qu'un membre du conseil de quartier se joigne à M^{me} Blouin afin de travailler le dossier. Ils pourraient former un comité de travail sur le sujet du développement durable ce qui engloberait la situation de l'incinérateur. M. Yves Turcotte se dit intéressé à travailler avec M^{me} Blouin et de s'occuper de ce comité. M^{me} Anne Loiselle citoyenne du quartier se dit aussi intéressée à se joindre à ce nouveau comité.

Le conseil d'administration se dit d'accord pour former un comité de travail portant sur le développement durable.

RÉSOLUTION 10-CA-03

concernant la formation du comité de travail portant sur le développement durable

SUR PROPOSITION DE M. Jean-François Darche DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Édith Gobeil, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de former le comité de travail portant sur le développement durable et de nommer mesdames Nicole Blouin et Anne Loiselle ainsi que monsieur Yves Turcotte à titre de responsable du groupe de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10-02-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS ET CITOYENNES

Les questions ont porté sur :

- L'intégration des sommes manquantes (2 M\$) au fonds dédié à l'intégration urbaine de l'incinérateur ; *pas certain qu'elles seront ajoutées;*
- La réalisation de l'étude portant sur les hypothèses d'intégration urbaine de l'incinérateur (étude de 25 000 \$) : *l'étude n'a pas été réalisée, mais le montant est encore réservé;*
- Les effets sur la santé provoqués par la présence future du poste d'Hydro-Québec dans le parc industriel de la Canardière;
- Le lieu où devrait être construit le centre de tri des ICI;
- Les mesures d'urgence qui seraient entreprises en cas de déflagration près de citernes d'essence localisées dans le quartier de Maizerets.

Les commentaires ont porté sur :

- L'importance d'appliquer le principe de précaution dans le développement de la zone industrielle de la Canardière;
- Les effets causés par la présence du parc industriel de la Canardière sur la population du quartier;
- Le bruit causé par la présence de la gare de triage;
- L'importance d'utiliser les sommes réservées à la réalisation de l'étude portant sur les différentes hypothèses d'intégration de l'incinérateur;
- L'importance d'informer le conseil de quartier sur ce que l'on fera de ce dossier.

Un citoyen mentionne qu'il ne croit pas à la fermeture de l'incinérateur. Le fermer causera un autre problème soit l'augmentation du transport ailleurs dans la région. C'est de régler un problème et en créer un autre.

Une citoyenne précise qu'Hydro-Québec a l'habitude de faire des consultations publiques avant de construire certaines installations.

10-02-07 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Suzanne Verreault indique que M^{me} Chantal Gilbert ne peut être présente, car elle siège en même temps sur un autre conseil de quartier et que certains dossiers importants.

Elle félicite les membres du conseil qui ont été élus ou réélus.

Dans le dossier de l'incinérateur, M^{me} Verreault mentionne qu'avant de se prononcer dans ce dossier, elle ira au comité de vigilance de l'incinérateur pour en savoir plus.

De plus, elle mentionne que :

- Des investissements importants ont été faits dernièrement sur le boulevard des Capucins (acquisition du terrain à l'angle de des Capucins et de la Canardière (2,5 M\$);
- Des projets sont présentement en développement au Couvent des sœurs et sur le bâtiment de l'ancien Pavillon St-Charles;
- Le comité de travail qui devait se pencher sur le développement du boulevard des Capucins ne sera pas formé, étant donné que le travail de consultation a déjà été fait;
- Dans le dossier d'Hydro-Québec, la société d'État devra faire des efforts d'intégration du poste qu'elle entend construire dans la zone industrielle;
- L'écocentre du boulevard Montmorency devrait être déménagé sur le site de l'incinérateur;
- Elle s'informerait à sa formation pour connaître le plan de développement du boulevard des Capucins;
- Le dossier de l'avenir de l'Autre Caserne lui tient à cœur, de plus;
 1. elle a déjà rencontré d'autres personnes, dont le responsable du projet de l'Authentique Caserne;
 2. elle ne souhaite pas avoir une autre salle de spectacle dans le quartier étant donné la présence de la salle Sylvain-Lelièvre au CEGEP de Limoilou où la Ville a investi 500 000 \$, mais plutôt un site dédié à la famille qui se démarquerait;
 3. elle désire un projet porteur qui sera propre au quartier et que pour aller de l'avant, il faut un projet intéressant, car les coûts de mise aux normes sont évalués de 3 à 3,5 M\$.

Les questions ont porté sur :

- l'existence d'un scénario établi pour le bâtiment : *non*;
- l'utilité pour M^{me} Verreault que le conseil de quartier tienne une séance d'information publique : *on ne le sait pas encore*;
- l'échéance de travail : *il faut trouver une vocation pour 2010*;
- ce qu'elle voulait faire de l'équipement durant la campagne électorale; *un projet communautaire remarquable*.

Les commentaires ont porté sur :

- l'importance que la population soit partie prenante de la décision quant à la future vocation de l'Autre Caserne ;
- l'importance de travailler ce dossier de concert avec M^{me} Verreault.

À 22 h, tel que le stipule le règlement interne de fonctionnement du conseil de quartier, M. Rivard précise que pour continuer l'assemblée pour une période de 30 minutes un vote doit être pris parmi les membres du conseil d'administration. Pour continuer, le quorum doit être maintenu. Les résultats du vote sont sept personnes restent. M^{me} Sophie Duchaine et M. Frédéric Mazon quittent à 22 h.

10-02-08 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER : ADOPTION

Le conseil d'administration adopte le plan d'action du conseil de quartier présenté lors de l'assemblée générale. M. Rivard indique que le plan d'action est évolutif dans le temps et peut-être modifié.

RÉSOLUTION 10-CA-04 concernant l'adoption du plan d'action 2010 du conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Caroline Poulin, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter le plan d'action présenté lors de l'assemblée générale annuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10-02-09 NOMINATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL À DIVERS COMITÉS

Le conseil de quartier doit nommer des membres pour le représenter sur certains comités.

Comité de l'ATI

M^{me} Caroline Poulin se dit intéressée à y participer

RÉSOLUTION 10-CA-05

concernant la nomination d'un membre du conseil de quartier au comité le l'ATI

SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Geneviève Dubé, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de nommer M^{me} Caroline Poulin au sein du comité de l'ATI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Il est décidé par les membres de nommer M^{me} Nicole Blouin.

RÉSOLUTION 10-CA-06

concernant la nomination d'un membre du conseil de quartier au comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Filteau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier de nommer M^{me} Nicole Blouin au sein du comité de vigilance de l'incinérateur de Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Comité de prévention de la criminalité

Il est décidé qu'avant de nommer une personne à ce comité d'inviter M^{me} Geneviève Poulin pour faire un état de situation de ce comité.

10-02-10 CORRESPONDANCE

- 1) Revue Urbanité
- 2) Revue Développement social

10-02-11 **DIVERS**

1. Grand bazar des ruelles

M. Érick Rivard mentionne qu'il est maintenant temps d'organiser le Grand bazar des ruelles. Il mentionne, pour les nouveaux membres, que cette activité se déroule dans le cadre de la Fête des Voisins. Cette activité est prévue le 5 juin prochain dans l'ensemble des ruelles du quartier du Vieux-Limoilou.

Il indique que les prévisions budgétaires seront présentées en mai prochain. D'autres partenaires (IGA Jobidon, l'école St-Fidèle) sont à évaluer présentement un partenariat avec le conseil de quartier.

Devant la popularité sans cesse grandissante de l'activité, les membres sont d'accords pour relancer l'activité.

RÉSOLUTION 10-CA-07

concernant la relance de l'activité du Grand Bazar des ruelles

SUR PROPOSITION DE M. Érick Rivard DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Geneviève Dubé, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de de relancer l'activité du Grand Bazar des ruelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Rivard mentionne que l'organisation de cette activité demande beaucoup de travail pour une seule personne. Il demande donc l'aide des autres. M^{me} Édith Gobeil se dit prête à l'aider. Les autres membres seront aussi invités à y participer.

2. L'Autre Caserne

M. Garey Côté, membre du groupe L'Authentique Caserne, est sur place afin de proposer aux membres du conseil de prendre position afin qu'il demande aux autorités concernées un « droit de citation » sur le bâtiment.

M^{me} Verreault mentionne des critères de préservations sont déjà attribués au bâtiment.

Il précise que son groupe est en lien avec des institutions telles que la Caisse Desjardins, le journal Le Carrefour et autres. Le groupe est aussi en lien avec les nouveaux élus de l'arrondissement.

Après discussions des membres du conseil, il est décidé de présenter une soirée d'information portant sur les projets qui pourraient toucher l'édifice. Une invitation publique serait lancée afin d'inviter les promoteurs à venir présenter leur projet publiquement. On se questionne toutefois quant aux nombres de personnes qui viendraient présenter des projets et sur les intentions de la Ville quant à la vente du bâtiment.

3. Relance du Plan de quartier

Au bénéfice des nouveaux membres du conseil d'administration, M. Jean-François Darche explique le dossier. Il mentionne qu'une demande a été adressée à la direction de l'Arrondissement de Limoilou à l'été 2009 afin de refaire un nouveau Plan de quartier étant donné que celui de 1997 est terminé depuis maintenant 3 ans. Le conseil de quartier avait alors reçu une réponse positive de l'Arrondissement.

Comme ce dossier avait été mis sur la glace (à cause de la situation précaire du conseil), il demande aux autres membres s'il doit relancer le dossier auprès des autorités.

Les membres désirent continuer la démarche. M. Darche s'occupera de la suite des événements et en informera le conseil de quartier.

4. Modification de la date de la prochaine rencontre

Étant donné que mesdames Chantal Gilbert et Suzanne Verreault ne peuvent pas être présentes aux rencontres du conseil de quartier le lundi soir, il est convenu de modifier la date de la prochaine rencontre au mercredi 12 mai 2010, normalement à la Villa Ringfield, à 19 h 30.

10-02-12 LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, *SUR PROPOSITION DE M^{me} Geneviève Dubé, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yves Turcotte, il est résolu de lever l'assemblée à 22 h 30.*

Érick Rivard, président
Conseil de quartier

Frédéric Mazon, secrétaire
Conseil de quartier